



Communiqué de presse de la FSU Normandie – 23 janvier 2025

**Vague de suicides dans l'Académie de Normandie :
le Rectorat refuse de voir la réalité et de prévenir les risques**

Depuis le mois de juin depuis 2024, soit **en seulement 7 mois, l'Académie de Normandie enregistre un sombre record puisque 9 collègues se sont suicidés et 3 ont tenté de mettre fin à leurs jours** – pour les chiffres dont nous avons connaissance. C'est une situation inédite qui sonne pour les élu·es de la FSU comme un signal d'alarme fort. Au-delà des situations individuelles dramatiques, le chiffre est particulièrement préoccupant et doit entraîner une réaction du Rectorat de Normandie, responsable de la santé de ses agent·es.

C'est pourquoi, le 26 novembre, l'ensemble des organisations syndicales a demandé à la Rectrice la réunion d'une Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail extraordinaire consacrée à la prévention des risques suicidaires. Réglementairement, la Rectrice ne peut refuser de réunir cette instance de prévention quand les membres en font la demande et doit convoquer les élu·es dans les deux mois. **Pourtant, les représentant·es du personnel se heurtent à un mur : le délai de deux mois sera échu dimanche 26 janvier et l'instance ne sera pas réunie.**

Au-delà de cette nouvelle entorse réglementaire, qui conduira la FSU à saisir l'Inspection du Travail, ce refus en dit long sur la volonté des autorités académiques de continuer à nier la souffrance des personnels - enseignant·es, personnels de vie scolaire, AESH... Sans préjuger du lien avec le travail qu'ont chacun de ces événements dramatiques, la FSU demande depuis des mois que les informations soient *a minima* transparentes, que des enquêtes soient menées pour faire la lumière sur les circonstances, que des mesures soient prises pour empêcher et prévenir ces actes suicidaires. **Au contraire, ces drames sont tenus secrets, les enquêtes sont refusées et le Rectorat s'obstine à ne pas vouloir réunir l'instance qui permettrait de prévenir les risques.**

La situation est grave et la FSU refuse de rester muette. **Jamais dans l'Académie, les collègues n'ont tant fait état de leur mal-être, jamais les registres Santé et Sécurité au Travail n'ont enregistré autant de signalements et d'appels à l'aide.** Force est de constater que l'administration ne sait pas y répondre, et remplace souvent l'échange et l'accompagnement nécessaires par le reproche et l'intimidation. Ces pratiques doivent cesser et le Rectorat de Normandie doit prendre ses responsabilités : garantes de la santé et de la sécurité de ses personnels, les autorités académiques ne peuvent plus ignorer cette vague de suicides et la souffrance des personnels. C'est pourquoi la FSU décide de sortir du silence à ce propos et redemande, publiquement cette fois-ci, la réunion d'une FS SSCT extraordinaire sur la prévention des risques suicidaires.